PASSERELLE VERS UNE 1ÈRE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE pour les élèves de 2nde ou de 1ère professionnelle

PROCÉDURE D'AVIS D'ENTRETIEN DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

L'élève doit avoir un avis d'entretien auprès de chacun des établissements d'accueil. Il doit y avoir autant d'avis d'entretien que de candidatures (maximum 2 candidatures par élève).

Lorsque l'élève formule plusieurs vœux sur une même série de 1ère, un seul entretien est nécessaire avec le chef d'établissement d'accueil du 1er vœu. L'avis d'entretien du chef d'établissement d'accueil vaut alors pour les autres vœux émis sur la même série.

L'élève et sa famille doivent prendre contact avec l'établissement d'accueil pour convenir d'un rendez-vous.

L'**établissement d'origine** devra compléter les pages 2 et 3 de ce document (partie « Avis argumenté de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine » pour la page 3).

L'**établissement d'accueil** sollicité par l'élève pour l'avis d'entretien devra compléter la partie « avis d'entretien de l'établissement d'accueil» (page 3 de ce document).

La procédure d' « Avis d'entretien de l'établissement d'accueil » ainsi que les autres documents utiles à l'examen de la demande (photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours, photocopie éventuelle du diplôme de niveau V) devront être adressés **par l'établissement d'accueil :**

à la direction des services de l'éducation nationale (DSDEN) du département d'accueil par courrier ou par mail

Charente (16) Cité administrative du Champ de Mars - Bât. B Rue Raymond Poincaré 16023 Angoulême Cedex Courriel : divel16@ac-poitiers.fr	**Charente-Maritime (17)** Cité administrative Duperré Place des Cordeliers CS 60 508 17021 La Rochelle Cedex 1 Courriel : dvs.ia17@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres (79) 61 avenue de Limoges BP 40 515 79022 Niort Cedex Courriel : affectation79@ac-poitiers.fr	**Vienne (86)** 22 rue Guillaume VII Le Troubadour CS 40 625 86022 Poitiers Cedex Courriel : iio.ia86@ac-poitiers.fr

L'établissement d'accueil est tenu de communiquer le résultat des avis d'entretien aux établissements d'origine.

Pour que la demande puisse être étudiée par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du département d'accueil (IA-Dasen), ces documents devront être adressés :

- **Avant le 15 juin 2016 dernier délai** dans le cadre des procédures d'accès en 1ère générale ou technologique.
- **A la rentrée de septembre**, les nouvelles demandes de passerelles sont à adresser directement à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO) du département concerné.

Passerelle vers une première générale ou technologique

PARTIE À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Identification de l'élève

NOM : ..... Prénoms : .....

N° Identifiant (si connu) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Sexe : ❑ masculin ❑ féminin

Date de naissance : _____/_____/_____

Adresse élève : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : ..... @.....

Formation d'origine :
(avec la spécialité)

❑ 2nde professionnelle, *spécialité* : .....

❑ 1ère professionnelle, spécialité : .....

❑ Autre, *précisez* : .....

Etablissement d'origine

NOM : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

N° RNE de l'établissement : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Formation souhaitée par l'élève

Intitulé exact de la formation :

❑ 1ère Littéraire
❑ 1ère Scientifique
❑ 1ère Économique et Sociale
❑ 1ère Sciences et Technologies de la Santé et du Social
❑ 1ère Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
❑ 1ère Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
❑ 1ère Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
❑ 1ère Sciences et Technologies de Laboratoire
❑ 1ère Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
❑ 1ère Sciences et Technologies Hôtellerie Restauration

Précisez la spécialité : .....

Coordonnées de l'établissement d'accueil : .....

.....

.....

Code vœu (à renseigner par la DSDEN) : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Avis argumenté de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine

.....
.....
.....
.....
.....

❑ FAVORABLE ❑ SANS OBJECTION ❑ DÉFAVORABLE

Cachet de l'établissement d'origine	*Signature du chef d'établissement d'origine*

PARTIE A REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Avis argumenté du chef d'établissement d'accueil sur la formation souhaitée

.....
.....
.....
.....
.....

❑ FAVORABLE ❑ DÉFAVORABLE

Cachet de l'établissement d'accueil	*Signature du chef d'établissement d'accueil*

Réservé à l'administration

DÉCISION de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale DU DÉPARTEMENT D'ACCUEIL

❑ FAVORABLE ❑ DÉFAVORABLE

Motif de l'avis défavorable

.....
.....
.....
.....

Date : ..... Signature de l'IA-Dasen